



PROCES-VERBAL

Conseil d'Administration de la LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR

Réunion du : Vendredi 11 mai 2007
à : 16 h 00

Présidence : Mr Fernand DUCHAUSSOY

Présents : Mme Bernadette CONSTANTIN,
MM. Arnold ALPHON-LAYRE, Guy ANTOINE, Bernard BARBET,
Gérard CAPELLO, Bernard CAZIN, Alain CHARRANCE, Roland
COQUARD, Jacky FORTEPAULE, Bruno FOUCHET, Roger
GAUBERT, Jacques GEISSELHARDT, Jean-Claude HAZEUX,
Germain LE GARREC, Jean MEZIERE, Alain PORCU, François
PRAT, Jean-Marc PUISSESSEAU, Gilbert SCHNEIDER, Nicolas
USAI et Claude VERDURON

Excusés : MM. Olivier HUMBERT, Bernard LAYDIS, Pierre-Marie MASSY et
André PREVOSTO

Assistent à la séance : MM. Richard DEFAY, François GEORGET, Jean-Pierre MORLANS
et Patrick WINCKE

Préambule

Le conseil, informé par son Président du décès de

- Monsieur Raymond KAELBEL, ancien international et ancien membre du Comité Directeur de la Ligue d'Alsace,
- Monsieur Jules SBROGLIA, ancien joueur professionnel et ancien membre de la Commission Centrale Technique,

présente à leurs familles ses condoléances et ses sentiments de sympathie attristés.

1 – Approbation des procès-verbaux de la L.F.A.

Après avoir pris connaissance du

- procès-verbal du Conseil d'Administration du 13 avril 2007,

le Conseil d'Administration l'adopte à l'unanimité, sans observations ni réserves.

2 – Informations et communications du Président

2.1 – 10^{ème} Tournoi International des petits champions du SC Clémenceau Besançon

Monsieur Roland COQUARD représentera le Président DUCHAUSSOY à cette manifestation qui se déroulera les 26, 27 et 28 mai 2007 à Besançon.

2.2 – Assemblée Générale de l'AFAF (Amicale Française des Arbitres de Football)

Monsieur Guy ANTOINE représentera le Président DUCHAUSSOY à cette assemblée qui se tiendra le 19 mai 2007 à Forbach (Moselle)

2.3 – Fusion des Districts du Territoire de Belfort et du Pays de Montbéliard

Le Conseil prend connaissance du courrier de Messieurs Pascal MARCHETTI et André SCHNOEBELEN, respectivement Président du District du Pays de Montbéliard et du District du Territoire de Belfort, concernant l'assemblée générale extraordinaire constitutive des deux districts du 9 juin 2007, objet de cette fusion. Selon les Présidents concernés, cette fusion est « *une nécessité de bon sens qui tient compte de la proximité et de l'identité politico-administrative de l'aire urbaine Belfort Montbéliard qui se met en place* ». Le nouveau District devrait comprendre 13 000 licenciés.

2.4 – Club Athlétique de Vitry sur Seine : 110^{ème} anniversaire

Le conseil prend note de la manifestation qui se déroulera les 16 et 17 juin 2007 à Vitry sur Seine à l'occasion de l'anniversaire de ce club créé en 1897. Il félicite le CA Vitry et charge la Ligue de Paris Ile-de-France de représenter le Président DUCHAUSSOY à cette manifestation.

2.4 – Phase finale de la Coupe des Régions de l'UEFA

La Ligue de Basse-Normandie représentera la France à cette compétition UEFA qui se déroulera en Bulgarie. Considérant les frais engagés par la ligue pour ce déplacement, sur demande de cette dernière en date du 24 avril 2007, le Conseil d'Administration donne son accord pour l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 6 000 €. Tous nos vœux de franc succès sont adressés aux Bas-Normands.

2.5 – Journée des bénévoles

Bien que ne disposant pas encore de toutes les réponses des Ligues et des Districts, la situation à ce jour fait apparaître une inscription de

- 1 357 bénévoles,
- 230 invités,

ce qui devrait représenter une participation d'environ 1 700 personnes.

2.6 – Informatisation des clubs

A ce jour, 1 953 clubs disposent de FOOTCLUBS. Le programme de déploiement est respecté et l'impatience des clubs est grande.

2.7 – Visioconférence

Fernand DUCHAUSSOY fait état de l'avancement de ce projet (annexe 1).

2.8 – Fidélisation des licenciés

Le Président fait part de la proposition de la société TRIBEW concernant les phases de « prototypage » et de faisabilité économique. Le Conseil donne son accord sur le lancement de ces phases.

2.9 – Pyramide des championnats nationaux

Fernand DUCHAUSSOY rappelle à ses collègues du Conseil d'Administration qu'il s'agit d'une mission fédérale liée à la signature du protocole FFF / LFP (*« la FFF s'engage à faire aboutir, dans les meilleurs délais, et en tous cas pour 2006/2007, les demandes de la LFP concernant : ... - la réforme des championnats nationaux permettant les partenariats entre clubs de National et clubs de Ligue 1 ou 2, ainsi que la création éventuelle d'un championnat des réserves. »*)

Aux travaux du groupe de travail, dont la première réunion a eu lieu le 20 septembre 2005, comprenant toutes les « familles » concernées (LFA, LFP, A2C2F, UCPF, UNECATEF, représentants des joueurs et des clubs (National, CFA et CFA 2) au CA de la LFA, Présidents des commissions centrales du national et du CFA/CFA 2), se sont ajoutées 2 réunions de consultation avec les clubs : l'une, réunissant les clubs de National et de CFA, l'autre, rassemblant les clubs de CFA 2.

La synthèse des discussions et consultations fait ressortir :

Situation actuelle :

- National : groupe unique de 20 clubs
- CFA : 4 groupes de 18 clubs, soit 72 équipes
- CFA 2 : 8 groupes de 16 clubs, soit 128 équipes

Total : 220 équipes

Proposition :

- National I : groupe unique de 20 clubs
- National II : 2 groupes de 18 clubs, soit 36 équipes
- CFA : 4 groupes de 16, soit 64 équipes
- CFA 2 : 8 groupes de 14, soit 112 équipes

Total : 232 équipes

Après interventions de Messieurs Jean-Marc PUISSESSEAU, Bruno FOUCHET, Guy ANTOINE et Roland COQUARD, le Président affirme qu'à ce jour, rien n'est encore décidé car c'est au Conseil Fédéral de se prononcer. Ce sujet devrait être inscrit à l'ordre du jour du Conseil Fédéral du 25 mai 2007.

2.10 – Evolution des licenciés

Les membres du Conseil prennent connaissance de la situation des licenciés **à la date du 11 mai 2007** et de leur évolution par rapport à la saison 2005/2006 (chiffres extraits de FOOT 2000).

	2005/2006	2006/2007	Evolution
Football d'animation			
Benjamins	192 681	221 738	+ 15, 08 %
Poussins	193 478	229 672	+ 18, 71 %
Débutants	161 989	217 512	+ 34, 28 %
Benjamines	5 881	7 818	+ 32, 94 %
Poussines	5 700	7 591	+ 33, 18 %
Débutantes	3 749	5 772	+ 53, 96 %
Total	563 478	690 103	+ 22, 47 %
Jeunes			
18 ans	168 063	174 302	+ 3, 71 %
15 ans	144 559	151 446	+ 4, 76 %
13 ans	162 678	176 049	+ 8, 22 %
16 ans F	8 224	8 995	+ 9, 38 %
13 ans F	4 986	5 766	+ 15, 64 %
Total	488 510	516 558	+ 5, 74 %
Total Jeunes	1 051 988	1 206 661	+ 14, 70 %
Football diversifié			
Football d'Entreprise	37 754	36 660	- 2, 90 %
Futsal	5 815	8 145	+ 40, 07 %
Foot Loisir	33 355	38 143	+ 14, 35 %
Total Football diversifié	76 924	82 948	+ 7, 83 %
Féminines	49 488	59 145	+ 19, 51 %
TOTAL	2 108 739	2 290 767	+ 8, 63 %

Le Président commente ces chiffres et recommande une attention toute particulière sur le football d'animation afin de fidéliser tous ces jeunes qui ont rejoint notre discipline.

3 – Comptes-rendus des missions fédérales

3.1 – Coupe Gambardella : ½ finales (rapporteur Jean MEZIERE)

Disputées à Tarbes (sur un terrain normalement affecté au rugby !), ces rencontres ont obtenu un vif succès :

- populaire d'abord, avec pas moins de 5 000 spectateurs,
- sportif ensuite, avec des rencontres équilibrées (St Priest / Auxerre et Niort / Sochaux), même si les vainqueurs sont des habitués à ce niveau.

Le Conseil félicite le District organisateur (7 000 licenciés) pour cette grande action de promotion.

3.2 – Coupe Nationale Féminine des 16 ans (rapporteur Bernadette CONSTANTIN)

Satisfaction sur le déroulement de cette épreuve. Les équipes étaient très près les unes des autres (3 matchs sur 4 avec un résultat « nul »). Bernard BARBET confirme les propos de sa collègue et sa satisfaction sur la bonne organisation et sur la qualité de l'arbitrage. Il regrette le succès populaire moyen.

Afin d'essayer d'amener le plus de monde possible sur ce type de rencontre, la commission d'organisation réfléchit à l'idée d'associer les Finales des coupes nationales garçons (14 ans) et filles (16 ans).

3.3 – Coupe Nationale des 14 ans garçons (rapporteur Jean MEZIERE)

Les 2 phases se sont déroulées à Clairefontaine. Aucune difficulté d'organisation. Il faut les maintenir sur ce site.

3.4 – Equipe de France des moins de 19 ans féminines (rapporteur Arnold ALPHON-LAYRE)

Tous s'est très bien passé en Ligue du Centre (Orléans), puisque pour la 6^{ème} saison consécutive, la sélection s'est qualifiée pour le Championnat d'Europe. Il y a là une équipe de qualité qui permet d'entretenir les meilleurs espoirs pour l'épreuve qui se déroulera en Islande.

Attendons de connaître la composition de notre « poule », ainsi que la nature des terrains sur lesquels on évoluera.

Félicitations du Conseil à toutes ces équipes pour leur qualification.

4 – Circulaires d'application pour les textes votés lors de l'assemblée générale de la L.F.A. du 17 mars 2007

Jean-Claude HAZEUX présente et commente les circulaires d'application de certaines dispositions qui ont été votées à l'Assemblée Générale de la L.F.A..

Le Conseil d'Administration donne son accord sur le contenu de celles-ci et sur leur diffusion aux Ligues, avec information des Districts.

En ce qui concerne le « Pass Evénement », après discussions, il est demandé de se rapprocher du service juridique afin de recueillir sa position sur le problème de la visite médicale pour les rassemblements qui ne sont pas des compétitions.

5 – Football d'animation

Sur proposition de Monsieur Claude VERDURON, le Conseil

- valide le dossier de Conseiller départemental en charge du football d'animation des Districts de l'Eure (pérennisation), du Gard-Lozère (création), des Vosges (création) et de la Polynésie Française (pérennisation),
- prend note de la demande en cours pour le District du Pays de Montbéliard.

Le Président intervient pour rappeler l'importance de ce type de poste, eu égard aux nombreux jeunes qui sont venus s'inscrire dans les clubs car il y a un réel « challenge de fidélisation » à engager avec eux.

6 – Conventions d'objectifs

6.1 - Bernard CAZIN présente et commente le travail réalisé par sa commission sur la répartition des aides aux Ligues d'Outre-Mer au titre de la saison 2006-2007.

Ligues	Aides proposées
GUADELOUPE	61 500 €
GUYANE	40 000 €
MAYOTTE	31 200 €
NOUVELLE CALEDONIE	28 500 €

POLYNESIE FRANCAISE	43 200 €
REUNION	55 500 €
Total	259 900 €

Récapitulatif des aides proposées :

- Axes prioritaires : 145 000 €
- Axes optionnels : 82 400 €
- Actions et Journées Nationales : 32 500 €

Total Ligues Outre-Mer 259 900 €

Le Conseil d'Administration valide l'ensemble des propositions.

6.2 – En résumé, le rapporteur rappelle que la somme des aides réparties à **l'ensemble des Ligues** (Métropolitaines et Outre-Mer) s'élève à :

- Axes prioritaires : 2 927 170 €
- Axes optionnels : 1 061 750 €
- Actions et Journées Nationales : 585 500 €

Total Ligues 4 574 420 €

En effet, suite à une erreur de calcul pour l'axe relatif à la lutte contre la violence, une modification a été apportée à la subvention accordée à la Ligue du Centre-Ouest. Elle passe à 240 060 €. De même pour la Ligue du Languedoc-Roussillon, sa subvention passe à 139 470 € suite à une erreur d'évaluation concernant la participation de ses districts aux Journées Nationales.

Bernard CAZIN propose par ailleurs de mutualiser les moyens concernant les diverses demandes des Ligues en matière d'affiches, d'actions promotionnelles et de plaquettes diverses. Le Conseil émet un avis favorable à cette demande.

6.3 – Enfin, **pour la saison 2007/2008**, afin de faciliter la tâche des Ligues dans l'établissement de leurs dossiers (évaluation de la saison écoulée et demande de la saison en cours), le groupe de travail (fort de l'expérience acquise depuis deux saisons sportives) a préparé

- ✓ un dossier d'évaluation type (objectif fin de saison sportive),
- ✓ un dossier de demande de subvention type, pour le début de la saison sportive.

Ces documents, simples d'utilisation, devront impérativement être complétés par les ligues selon l'échéancier suivant :

- 30/09/2007 : date limite d'envoi des dossiers à la L.F.A.

Pour les dossiers reçus dans les délais, la Ligue recevra un acompte égal à 30 % du montant de la subvention 2006/2007.

- Entre le 1^{er} octobre et le 30 novembre 2007 : étude des dossiers par le groupe de travail.
- Décembre 2007 : approbation par le Conseil d'Administration de la L.F.A. de la subvention attribuée à chaque ligue pour la saison 2007/2008.

Chaque ligue recevra un acompte égal à 50 % du montant de la subvention 2006/2007.

- Mai 2008 : versement aux ligues du solde entre la subvention 2007/2008 et les 2 acomptes versés antérieurement.

Le Conseil d'Administration approuve ce calendrier.

7 – Programme HatTrick UEFA (Mini-terrains)

Fernand DUCHAUSSOY rappelle l'existence de ce programme UEFA pour la réalisation de Mini-Terrains Futsal. Un projet de cahier des charges est en cours de réalisation.

Pour la France, l'objectif consiste à participer à la création de 40 mini-terrains multi fonctionnels. La mise en place de ceux-ci repose sur :

Règles de base du projet

- dotation de 1 000 000 CHF (600 000 à 620 000 €)
- réalisation de 40 mini-terrains avant le 31 décembre 2007
- degrés de liberté de la FFF
- le choix d'une politique : la promotion du futsal en extérieur (suite aux réactions des collectivités en matière de créneau dans les salles)
- contraintes techniques (Mini-terrain entouré d'une clôture à 1 mètre des limites) et de propriété

Structure financière d'un projet

- coût total d'une réalisation : 80 000 à 100 000 €
- part de l'UEFA : 15 000 €
- contribution du FAI : 25 000 €
- participation de la collectivité : foncier, fonds de forme, options (panneaux de basket, éclairage)

Contraintes fonctionnelles

- implantation : à mettre dans des zones où la démographie est importante pour un niveau d'utilisation maximal, mais aussi envisager les communautés de communes
- club(s) support(s)
- convention collectivité / FFF / autres utilisateurs
- animation : ouverture aux districts et aux ligues

Le plan de développement

- rédaction du cahier des charges : mai 2007
- avis de la LFA, du F.A.I. et du conseil fédéral : mai 2007
- soumission de l'avant-projet à l'UEFA : juin 2007
- consultation de fournisseurs potentiels : juin 07
- publicité auprès des collectivités locales : juin 07
- soumission à l'U.E.F.A. de la liste des porteurs de projet : 2^{ème} semestre 2007
- réalisations : 2^{ème} semestre 2007

Après discussions, où interviennent Bernadette CONSTANTIN, Roland COQUARD, Gilbert SCHNEIDER et Claude VERDURON, sur le calendrier de vote des budgets par les collectivités ainsi que sur l'implantation de ces mini-terrains (quota par Ligue, etc...), le Conseil charge son

Président de poursuivre ce dossier (en particulier sur la finalisation du cahier des Charges et de la Convention « contractuelle » entre les différents partenaires) afin d'en assurer l'annonce aux ligues dans les meilleurs délais.

8 – Budget prévisionnel de la L.F.A. pour la saison 2007/2008

En l'absence du trésorier et du Directeur Général adjoint, ce sujet sera repris à la prochaine réunion du Conseil d'Administration.

9 – Football diversifié

9.1 – Compte-rendu des réunions Inter-Ligues (rapporteur Alain CHARRANCE)

Comme prévu dans son plan d'action, la Cellule de Pilotage du Département du football diversifié est allée à la rencontre de toutes les Ligues (Métropolitaines et d'Outre-Mer) pour échanger avec leurs responsables et leurs cadres techniques sur un certain nombre de thèmes relevant du football d'aujourd'hui, mais surtout ... de demain. Plus de 300 personnes ont participé à ces réunions et aux 3 ateliers proposés : Communication, Animation et Développement.

Alain CHARRANCE, au nom de la cellule de pilotage, remercie les Ligues organisatrices pour la parfaite organisation et la très bonne tenue de ces rassemblements. De nombreux messages « forts » ont été transmis aux participants. Il est formulé l'espoir qu'ils ont été entendus et enregistrés.

Alain CHARRANCE présente aux membres du Conseil d'Administration ses premiers enseignements qu'il a tirés de ces réunions :

1^{er} constat : le football diversifié, sur lequel certains dirigeants avaient formulé quelques réserves, il y a un ou deux ans, prend de plus en plus de place au sein des Ligues et des Districts, et ce, en harmonie avec la politique fédérale de la Ligue du Football Amateur.

2^{ème} constat : il a été relevé l'existence d'un grand nombre d'initiatives et d'actions innovantes. Il faut s'en féliciter. Il nous appartient de les mettre en valeur et de les communiquer pour le bénéfice de tous. Le département du football diversifié va mettre en place rapidement une base de données, accessible à tous et pour tous.

3^{ème} constat : un certain nombre de Présidents de District n'ont pas assisté à ces réunions. On a conscience de l'importance de leur charge de travail. Mais il aurait été apprécié qu'ils soient représentés, ce qui n'a pas toujours été le cas. Or, le football diversifié est un football de « proximité » de leur compétence. Il fait partie de cet « espace de liberté » dont il a tant été parlé en d'autres circonstances (simplification des règlements, par exemple).

4^{ème} constat : le Futsal est en pleine progression (c'est vrai que l'on avait 20 ans de retard sur cette pratique). Il prend et doit prendre une place de plus en plus importante chez les jeunes, chez les féminines et dans le football d'entreprise. Au niveau du football « loisir » (lui aussi en progression), il a été confirmé son intérêt auprès de nombreux pratiquants, très attachés à sa formule « détente », à sa souplesse et à son absence de contraintes (calendaires, par exemple).

5^{ème} constat : l'annonce et « l'approche » de nouvelles pratiques n'a pas fait l'objet de rejet systématique. Le Foot à 2, le Beach soccer ont été présentés comme une réalité qu'il y a lieu d'intégrer. Les contacts pris avec le Tennis ballon, le Footy Volley, au travers des expériences

menées en Ligue de Méditerranée, doivent pouvoir déboucher sur une meilleure clarification et sur des conventions avec la F.F.F..

6^{ème} constat : le football féminin prend et doit prendre, lui aussi, toute sa place dans le football diversifié. A ce sujet, il a été noté des initiatives intéressantes menées par les CATRF dans certaines ligues (notamment à travers le Futsal).

7^{ème} constat : les Conventions d'objectifs de la LFA doivent trouver pleinement leur effet dans l'Axe optionnel du Football diversifié : 20 ligues l'ont retenu en 2006/2007. Il a été relevé que l'on est passé d'une aide de 157 000 € (en 2005/2006) à 273 000 € (en 2006/2007).

8^{ème} constat : le Football d'Entreprise perd des licenciés. Chacun est persuadé que cette baisse ne devrait pas continuer si l'on fait preuve d'initiative et d'ouverture vers d'autres pratiques (Futsal et Foot loisir), tout en maintenant des épreuves de « compétition » pour ceux qui le souhaitent.

9^{ème} constat : nous devons évoluer dans l'approche des « nouvelles » pratiques. Nous devons être plus visionnaires et ne pas « faire référence au passé » ou « se suffire du présent » en se projetant vers l'avenir afin de préparer les échéances 2009/2012.

A partir de l'analyse détaillée actuellement en cours par les membres de la cellule de pilotage, un plan d'actions sera établi. Il sera soumis à l'approbation du Conseil d'Administration avant sa mise en œuvre.

Le Conseil d'Administration remercie son collègue pour sa présentation.

9.2 – Foot des plages

Richard DEFAY présente l'organisation de la tournée 2007 qui a été confiée à une nouvelle société (JCO). 12 « villes étapes » ont été retenues par cette dernière : St Avoild, Porticcio, Chatellaillon, Royan, Quiberon, Cap d'Agde, Le Grau du roi, Bormes les Mimosas, Trouville sur Mer, Fos sur Mer, Gruissan et Marseille.

Il est rappelé que la LFA et l'organisateur souhaitent une implication locale forte sur chaque étape. De nouveaux partenaires devraient être associés à cette tournée.

9.3 – Coupe du monde de Foot à 2

Pris note de l'organisation de cette manifestation à Alfortville, le 12 mai 2007.

10 – Point sur le Département des affaires sociales

En plus des indemnités versées par les compagnies d'assurance en matière de « sinistre à la personne », le Département des affaires sociales a aidé les familles à hauteur de 31 500 Euro.

Le Conseil d'Administration remercie la commission pour l'étude des différents dossiers qui lui sont soumis.

11 – Courrier des Ligues et des Districts

11.1 – Lettre du District Seine et Marne Nord du 12 avril 2007 au Crédit Agricole de Brie-Picardie concernant la dotation de la Journée Nationale des Débutants

Pris note.

Le Président rappelle qu'il n'est pas aisé de trouver des partenaires « nationaux » acceptant de doter plus de 200 000 participants sur ce type de journée « promotionnelle ». Pour cette saison, la dotation de sacs à dos a été maintenue.

11.2 – Courriel de Monsieur Thierry JANAS (Directeur de la ligue du Nord Pas de Calais) du 27 avril 2007 concernant la tenue d'une réunion des Directeurs de Ligue

Le conseil donne une suite favorable à cette demande. Ladite réunion pourrait se tenir au début de la saison sportive 2007/2008.

11.3 – Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 avril 2007 des clubs nationaux CFA et CFA 2 de la Ligue de Midi-Pyrénées

Pris note du contenu de ce procès-verbal ainsi que l'unanime position des 9 clubs de la Ligue sur le projet de refonte des championnats nationaux.

11.4 – Lettre de la Ligue de FRANCHE-COMTE du 2 mai 2007 concernant l'aggravation des sanctions du code disciplinaire

Pris note de la décision du Conseil de Ligue du 27 avril 2007 « *d'aggraver les sanctions à l'égard des auteurs de violences physiques envers un officiel (notamment arbitre)* ».

11.5 – Remerciements de

La Ligue du Centre-Ouest pour l'aide financière apportée par la Convention d'objectifs,

12 – Courriers divers

12.1 – Lettre de Monsieur Daniel RIGAUD, Conseiller général de l'Isère, du 23 avril 2007 concernant une décision de la Commission de discipline de la ligue Rhône-Alpes, à la suite d'incidents sur la rencontre de 18 ans opposant St Maurice-l'Exil à Misérieux Trévoux, le 3 mars 2007

Ne disposant pas de tous les éléments d'appréciation sur cette affaire, ce courrier est transmis à la ligue Rhône-Alpes pour réponse circonstanciée.

12.2 – Lettre de l'US ORLEANS du 28 mars 2007 adressée à la Direction des Activités Sportives concernant le comportement de « pseudo supporters » lors des rencontres de l'US Orléans à l'extérieur

Pris note des informations communiquées aux clubs amenés à recevoir l'US Orléans.

12.3 – Lettre du GFCO AJACCIO du 5 mai 2007 concernant l'étude en cours sur les championnats nationaux

Pris connaissance de l'article de presse annexé à ce courrier.

12 – Questions diverses

G. Schneider revient sur l'impossibilité pour un Comité Directeur de Ligue de prendre des « sanctions disciplinaires » d'urgence.

Pour toutes les sanctions disciplinaires, il appartient aux commissions de discipline (et elles seules) de les prononcer, y compris lorsqu'il y a urgence.

A. Porcu signale quelques difficultés sur des rencontres de championnats fédéraux disputées en Corse. Après interventions de Jacky FORTEPAULE, Germain LE GARREC et Nicolas USAI, il

semblerait que la situation ne concernerait qu'une ou deux équipes. Le Président s'engage à évoquer le sujet avec le Président de la ligue concernée.

R. Coquard demande aux ligues « retardataires » de répondre dans les meilleurs délais sur la participation de leurs délégués à propos de l'assemblée fédérale qui se déroulera à Besançon en juin prochain.

G. Schneider regrette de ne pas avoir été informé d'une réunion « un but pour l'emploi » programmée dans sa ligue (y compris de la visite du sélectionneur national).

C. Verduron souhaite faire le point sur un courrier relevant le rôle possible de « mandataire en assurance » des ligues.

G. Le Garrec souhaite qu'un bilan soit fait sur les actions menées depuis 3 ans par les commissions de recrutement et de fidélisation à l'arbitrage.

La DNA sera consultée pour mener à bien cette enquête avec les Ligues régionales.

J. Fortepaule signale que pour la première fois une femme (de la Ligue Rhône-Alpes) officiera comme déléguée lors de la Finale de la Coupe de France qui opposera Ol. De Marseille au FC Sochaux.

Félicitations du Conseil.

A. Alphon-Layre fait état d'un article de presse relatif à des déclarations d'un ancien international (entraîneur de l'Equipe de France de Beach Soccer) envers le sélectionneur actuel.

13 – Document à consulter

- Revue du sport en entreprise

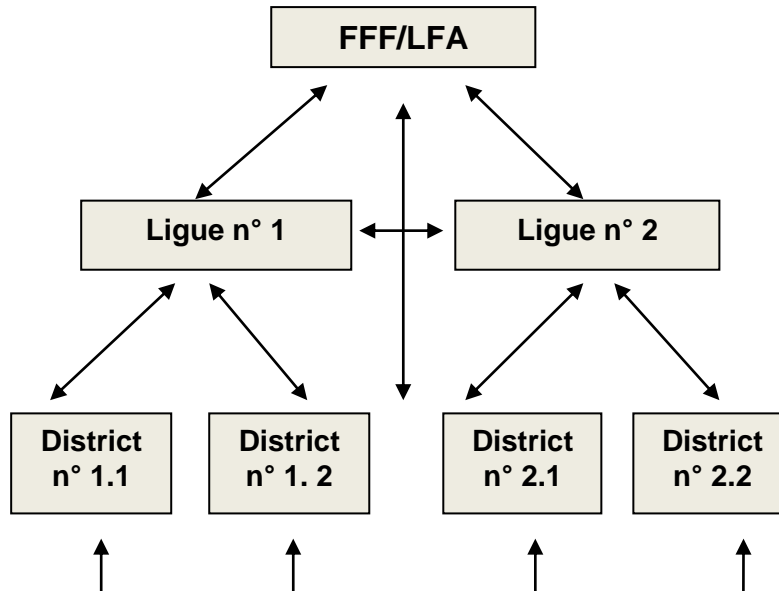
Le Président clôture cette réunion en précisant que celle du début de la saison 2007/2008 se tiendra en Ligue de Méditerranée (le 24 août probablement) à l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux de la ligue à Aix-en-Provence.

**Le Président,
Fernand DUCHAUSSOY**

**Le Secrétaire Général,
Jean-Claude HAZEUX**

ANNEXE 1 – VISIO CONFERENCE

A) Echange d'informations par vidéotransmission, selon le schéma suivant :



Les scénarios classiques

1 – Réunions à distance de commissions de la FFF/LFA ou de Ligues (8 à 10 personnes)

Les membres échangent à partir du siège des districts ou des ligues (ex : *commission de gestion des compétitions, bureau de ligue, réunion CTR-CTD, etc, ...*)

2 – Réunions avec auditions à distance

Une salle pour la commission réunie (8 à 10 personnes) **et** 1, 2 ou 3 sites éloignés (- de 5 personnes chacun, qui doivent être « entendues ») (ex : *commission de discipline de Ligue ou fédérale, DNCG, commission d'appel, etc, ...*)

3 – Conférences à distance

Quelques personnes s'adressent à un groupe de 25-30 personnes (ex : *le Président de Ligue s'adresse aux membres d'un Comité directeur d'un District, le CTR s'adresse à un groupe d'éducateurs, etc, ...*)

B) Les contraintes techniques : pré-requis indispensables

- salle pouvant réunir 25 à 30 personnes
- salle modulable pour plusieurs types de réunions
- accès au réseau
- très bon éclairage
- bonne isolation phonique

C) Les quelques avantages immédiats

Pour la FFF/LFA et les ligues Régionales

- réduction des déplacements respectifs (communication à distance)
- possibilité d'organiser des réunions restreintes d'urgence

Pour les districts

- communications transversales
- réduction des déplacements au siège de la ligue, de la FFF/LFA

Pour les clubs

- participation aux auditions de Ligue et/ou de la FFF/LFA facilitée (point d'accès à proximité)

Actions de formation ou d'information

D) L'expérience en cours

Confiée à la ligue du Centre-Ouest, celle-ci est prolongée. Il y a encore quelques problèmes techniques à surmonter, en particulier au niveau du « débit » des informations. Un test « grandeur nature » sera fait lors de la réunion commune Conseil fédéral / C. A. de la LFA / Présidents de ligue du 25 mai prochain.